



*La ville de Houdemont lance*  
**Un observatoire de la biodiversité**  
*avec l'aide des habitants, des associations, des Ecoles, etc.*

■ **Qu'est-ce qu'un observatoire de la biodiversité ?**

L'observatoire est un recensement des espèces animales et végétales présentes sur notre commune. Il sera fait durant les années 2010 et 2011.

■ **Pourquoi un observatoire ?**

L'urbanisation, l'intensification de l'agriculture, ou encore les changements climatiques perturbent les populations animales et végétales. Pour connaître les espèces vivant à nos côtés, nous manquons de données. C'est pourquoi nous proposons de collecter des informations sur l'ensemble de notre commune : dans des environnements variés, et donc accessibles à un grand nombre d'observateurs. L'objectif est d'obtenir une photo par espèce, de qualité suffisante pour différencier chaque espèce.

**L'observatoire est ouvert à tous !**

■ **Comment participer ? Photographier :**

- des animaux (mammifères, oiseaux, reptiles, grenouilles, insectes, araignées, etc.)
- des végétaux (arbres, plantes, fleurs, champignons, etc.) vivant à l'état «sauvage»
- sur la commune de Houdemont (coteaux, jardins, vergers, zones habitées, parcs d'activités industrielles et commerciales)

■ **Noter quelques informations complémentaires :**

- Le nom de l'espèce (si possible)
- Le lieu : la rue ou le lieudit
- La date
- Le nom du photographe et adresse
- Un commentaire (météo, heure, nombre d'animaux, etc.)
- Sans oublier que la ou les photos qui seront libres de droit

■ **Envoyer ces informations et la photo par mail à : [biodiversite@mairie-houdemont.fr](mailto:biodiversite@mairie-houdemont.fr)**

Pour vous aider à identifier les espèces repérées, des petits guides de détermination sont disponibles à la bibliothèque de Houdemont.

■ **Valorisation des résultats**

- Les informations recueillies seront diffusées sur un site Internet, pour que l'ensemble des habitants de Houdemont découvrent la richesse de la faune et de la flore qui les entourent.
- Les photos pourront ultérieurement illustrer des panneaux pédagogiques installés sur les lieux de promenade.
- Les informations pourront éventuellement être reprises dans un inventaire national de la biodiversité.

■ **Contact : Pour toute question s'adresser en mairie : téléphone 03.83.56.21.22**

■ **Concours PHOTO**

En 2010 la Communauté Urbaine du Grand Nancy organise un concours photo.

Toute l'info est sur le site [www.grand-nancy.org](http://www.grand-nancy.org)

